

***Khartoum, Soudan, 13 février (Infosplusgabon) - Le gouvernement soudanais et l'opposition armée, actuellement engagés dans des pourparlers de paix à Juba, au Soudan du Sud, ont convenu que la seule façon de rendre justice aux victimes de la guerre est de traduire les auteurs de ces crimes devant la Cour pénale internationale (CPI) qui avait lancé un mandat d'arrêt à leur encontre.***

La délégation gouvernementale aux pourparlers est dirigée par un membre du Conseil souverain, Mohamed Al-Hassan Al-Taayeshi. La session actuelle des pourparlers concerne le volet du Darfour.

Les deux parties se sont rencontrées sous la supervision du médiateur en chef du Soudan du Sud et conseiller du président du Soudan du Sud, Tut Gulwak.

Al-Taayeshi a déclaré, dans un communiqué de presse, que les discussions entre les deux parties étaient axées sur deux documents importants, à savoir la justice et la réconciliation et les terres.

Il a déclaré que les deux parties sont parvenues à un accord sur les institutions chargées de faire régner la justice pendant la période de transition.

"Nous sommes pleinement convaincus qu'il n'est pas possible de parvenir à une paix globale sans nous mettre d'accord sur ces institutions pour accomplir la tâche et nous mettre d'accord sur les principes de non-impunité", a-t-il souligné.

Le membre du Conseil souverain de transition a fait référence à l'accord sur quatre mécanismes principaux pour rendre justice au Darfour, dont le premier est la comparution des personnes contre lesquelles des mandats d'arrêt ont été émis par la Cour pénale internationale (CPI) pour les juger, le mécanisme spécial pour la Cour pénale du Darfour, qui est un tribunal spécial mandaté pour enquêter et mener des procès dans des affaires qui incluent les cas soulevés par la Cour pénale internationale, le mécanisme de justice traditionnelle et les questions relatives à la justice et à la réconciliation.

Le représentant du gouvernement soudanais a déclaré que son gouvernement était arrivé à la conviction que si l'on ne traduisait pas les auteurs des crimes de guerre et de nettoyage ethnique, des génocides entre autres crimes dans les zones de conflit au Darfour et dans

d'autres régions du pays, la justice ne serait pas rendue et les slogans soulevés par la révolution qui a renversé Béchir ne seraient pas cristallisés.

Les composantes militaires du gouvernement de transition avaient auparavant désapprouvé la traduction du président déchu devant un tribunal de La Haye, arguant qu'il était jugé au Soudan et que le système judiciaire soudanais était compétent pour traiter de telles questions.

L'opposition a fait valoir que les lois soudanaises ne contenaient aucun article relatif au nettoyage ethnique, aux crimes de guerre ou au génocide.

Le membre du Conseil Souverain a cependant déclaré, mardi, que la décision de son gouvernement d'approuver la "comparution devant la Cour pénale internationale de ceux contre

lesquels des mandats d'arrêt ont été émis, émane d'un principe fondamental lié à la justice, qui est l'un des slogans de la Révolution et est également lié au principe de non-impunité".

La CPI avait émis un mandat d'arrêt contre le président déposé, Omar El Béchir alors qu'il était au pouvoir.

L'Union africaine s'est opposée à ce qu'un président en exercice soit traduit devant la CPI et a envoyé plusieurs délégations au Conseil de sécurité des Nations Unies pour discuter de la question et trouver une solution.

Ils n'ont pas trouvé d'accord sur la question.

La CPI a accusé M. Béchir et un certain nombre d'autres hauts responsables gouvernementaux, militaires, politiques et partisans de crimes de guerre au Darfour.

Les mouvements armés du Darfour, désormais appelés "mouvements de lutte", ont toujours demandé que M. Béchir soit remis à La Haye.

Taayeshi a souligné que "l'amertume causée par la guerre et ses effets destructeurs ne peuvent être réparés sans que justice soit faite", ajoutant que tout le peuple soudanais veut des solutions pour les causes profondes de la guerre.

Il a déclaré que "nous ne devons pas oublier que la longue guerre au Darfour et dans d'autres régions a fait souffrir les victimes de toutes les violations humaines et pour qu'il y ait justice et équité pour les victimes, il doit donc y avoir une justice et une équité pour les victimes".

Il n'a cependant pas donné de noms, mais s'est contenté de répéter que ceux qui ont commis des crimes au Darfour et dans d'autres zones de conflit et qui sont recherchés par la CPI devraient y être jugés.

© Copyright Infosplusgabon